

BP - Lotissement du Chastel-Nouvel

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour le budget lotissement ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Pour mémoire, le budget primitif :

- retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024,
- il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité,
- il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel,
- il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée,
- il doit être transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

→ Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 11 avril 2024 par les membres du conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

1. La section de fonctionnement

a) Généralités :

Les budgets des collectivités locales comportent deux grandes sections :

- **La section de fonctionnement**
- **La section d'investissement**

⚠ Attention : pour comprendre le budget du lotissement, il est indispensable de regarder le budget du lotissement dans son ensemble et non section par section.

Les dépenses sont composées comme suit :

- 1) ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (chapitre 60)

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses « réelles » effectuées au cours de l'année : travaux, études, maîtrise d'œuvre, achats de terrain...

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre sont estimées à **114 000.00 €**.

- 2) AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65)

Ce chapitre comprend l'excédent dégagé par les ventes qui sera transféré à terme au budget principal. Une fois tous les travaux réalisés et les terrains vendus, l'excédent devrait être de **171 929.11 €**.

- 3) PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE) (chapitre 71)

⚠ Ce chapitre regroupe des articles de stocks. Il s'agit d'écritures comptables qui ne donnent pas lieu à de réelles entrées ou sorties d'argent.

Ce chapitre informe sur la valeur des stocks déstockés lors des ventes, soit une fois tous les terrains restants vendus 318 749.09 €.

Les recettes sont composées comme suit :

-1) PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTE (chapitre 70)

Il s'agit de la vente de la totalité des terrains restants, soit 397 840.86 € estimés.

-2) PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE) (chapitre 71)

△ Ce chapitre regroupe des articles de stocks. Il s'agit d'écritures comptables qui ne donnent pas lieu à de réelles entrées ou sorties d'argent.

Ce chapitre informe sur la valeur annuelle des stocks. Il est égal au chapitre 60 en dépense de fonctionnement soit 114 000.00 €.

-3) Résultat de fonctionnement reporté (002)

Il s'agit de l'excédent de l'exercice 2023 inscrit sur le CA soit 92 837.34 €.

b) Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	114 000.00 €	Résultat de fonctionnement reporté	92 837.34 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	171 929.11 €	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTE	397 840.86 €
PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)	318 749.09 €	PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)	114 000.00 €
Total des dépenses	604 678.20 €	Total des recettes	604 678.20 €

2. La section d'investissement

a) Généralités

→ La section d'investissement, **sur un budget lotissement**, ne reprend que des écritures de stocks qui équilibrent celles passées en fonctionnement. Aucune dépense réelle n'est inscrite dans cette section.

b) Les dépenses et recettes de la section d'investissement :

Dépenses		Recettes	
STOCKS DE PRODUITS	114 000.00€	STOCKS DE PRODUITS	318 749.09€
Solde d'exécution négatif reporté	204 749.09 €		
Total des dépenses	318 749.09 €	Total des recettes	318 749.09 €